

# International : BIO-UV Group ne perd pas les eaux



Gil Martin

Il y a 4 jours



le patron de Bio-Uv, Benoit Gillmann, au centre, confirme la bonne dynamique de son entreprise

**Benoît Gillmann, fondateur et patron de l'entreprise héraultaise Bio-UV, premier fabricant français d'appareils de traitement de l'eau par ultraviolets, annonce un exercice 2017 en progression. Le PDG s'est aussi fendu d'une petite mise au point...**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, en effet, l'entreprise d'une soixantaine de salariés installée à Lunel a changé de dénomination sociale : Bio-UV est devenue Bio-UV Group et son PDG tient à clarifier les choses : « Ce changement de statut ne cache rien. Il répond à un besoin de réorganisation de la société. BIO-UV a été intégralement absorbée par sa holding. La structure juridique du Groupe, qui se porte par ailleurs très bien, est ainsi simplifiée ».

## Une entreprise en bonne santé

Du côté des résultats, Benoît Gillmann annonce un chiffre d'affaires 2017 de plus de 10 M€ : « N'en déplaise à certaines rumeurs médisantes, BIO-UV continue sa progression et enregistre en 2017 une croissance de 2%, précise-t-il, L'avenir se présente sous les meilleures hospices, que ce soit sur le marché des applications

*récréatives comme les piscines et spas, sur le marché de l'aquaculture, ou du traitement des eaux de ballast de navires avec notre système BIO-SEA ».*

## **Seul représentant français**

Bio-UV est aujourd'hui le seul industriel français à proposer une solution de traitement des eaux de ballast. Il s'agit d'un marché planétaire, estimé à 15 milliards de dollars, puisque tous les bateaux neufs doivent désormais être équipés de tels systèmes.

Les autres doivent se mettre aux normes internationales avant 2025. Au final, la législation, qui représente une évolution majeure dans le respect de l'environnement, concerne plus de 50'000 navires de tous types dans le monde.

## **Objectif : Tripler le chiffre d'affaires**

Pour se positionner sur ce marché mondial, Bio-UV a investi 10 M€ en 7 ans pour développer son dispositif Bio-SEA, capable aujourd'hui de traiter par ultra-violet tous types d'eau -marine, saumâtre et douce- de différentes qualités. Avec Bio-SEA, Benoît Gillmann vise, à terme, un chiffre d'affaires de 30 M€ d'ici 3 ans.

Sur ce marché des eaux de ballast, une cinquantaine d'entreprises au monde sont accréditées. Bio-Sea est le seul représentant français.

